



COMPTE-RENDU DE LA CINQUIEME REUNION DE LA TASK-FORCE DES POLITIQUES ECONOMIQUES ET SOCIALES

La Task-Force des politiques économiques et sociales s'est réunie ce mardi 16 novembre 2021, dans la salle des réunions des ministères chargés de l'économie et de l'industrie, sous la direction de son Président, le Ministre d'Etat **Gilbert ONDONGO**,

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour : la validation du Plan National de Développement PND 2022-2026.

Après avoir remercié les membres de la Task-Force, le Président a précisé les points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- l'articulation d'ensemble du dossier PND ;
- l'appréciation du fond du dossier ;
- l'examen du cadre stratégique et des annexes.

1. De l'articulation d'ensemble du dossier.

L'articulation d'ensemble du dossier a été modifiée ainsi qu'il suit :

- le regroupement des six axes en un seul chapitre intitulé axes stratégiques du PND ;
- l'ajout d'un chapitre intitulé : mesures d'accompagnement, au titre des outils d'opérationnalisation du PND ;
- la fusion des chapitres 13 et 15 ;

- la suppression du chapitre 14 car son objet est traité dans le chapitre consacré aux mesures d'accompagnement du PND ;
- le rappel de la logique qui a présidé à l'élaboration du PND ;
- la reclassification des annexes du dossier qui se présentent désormais de la manière suivante :
 - annexe n° 1 : programme pluriannuel des actions prioritaires ;
 - annexe n° 2 : programme d'investissement public 2022-2026 ;
 - annexe n° 3 : document cadre de politique et de programmation macro-économique et budgétaire ;
 - annexe n°4 devient l'annexe 8 et concerne le schéma de financement ;
 - annexe n° 5 : document cadre pour la production des statistiques pour le suivi et l'évaluation du PND ;
 - annexe n° 6 : plan de communication ;
 - annexe n° 7 : attractivité du secteur privé et participation au financement du PND ;
 - annexe n° 8 : schéma de financement.

2. De l'appréciation du fond du dossier :

Sur le fond, les membres de la Task-Force ont :

- retenu le titre définitif du PND : "Pour une économie forte, diversifiée et résiliente" ;
- relevé le caractère non participatif et non inclusif de la procédure d'élaboration du PND. Il a été noté le manque de concertation avec les autorités locales (Préfets, sous-Préfets, maires). Cependant, la Task-Force ayant retenu le département comme unité de base de la planification, l'élaboration des stratégies locales de développement a été renvoyée à plus tard notamment après l'adoption du PND ;
- considéré que les hypothèses du programme économique et financier du Congo avec le Fonds Monétaire International (FMI) au titre de la facilité élargie de crédits, doivent être prises en compte par le PND.

3. De l'examen du cadre stratégique et des annexes.

Cet examen a permis :

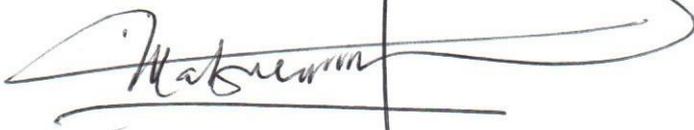
- aux ministres membres de la Task-Force, de solliciter et d'obtenir la réécriture des parties du document "cadre stratégique" qui concernent leurs champs de compétence ;
- de retenir que la foresterie fait bien partie de l'agriculture ;
- de souligner la non opposition entre les hypothèses du PND et les hypothèses du programme du Congo soutenu par le FMI. Cependant, il faut encourager d'autres actions pour dépasser les hypothèses du FMI et satisfaire les ambitions de l'Etat exprimées dans le projet de société du Président de la République "Ensemble poursuivons la marche" ;
- faire apparaître les valeurs de référence dans les projections chiffrées du PND.

S'agissant de la mise en forme du document, le Président de la Task-Force a demandé aux différents membres de transmettre leurs contributions par écrit. Des séances de travail spéciales seront organisées entre l'équipe technique et le secrétariat permanent de la Task-Force sous l'autorité du Président de la Task-Force.

Commencée à 11 heures, la cinquième réunion de la Task-Force a pris fin à 16 heures.

Fait à Brazzaville, le 16 novembre 2021.

Le Ministre, Secrétaire Permanent



Rigobert MABOUNDOU